



NEWSLETTER

[Accéder à la version en ligne](#)

Bonjour à tous,

Le Syndicat de l'Huveaune vous adresse tous ses vœux pour cette nouvelle année 2019, en espérant partager avec chacun de vous de nouvelles réalisations pour la valorisation de nos milieux aquatiques, la prévention des risques, la préservation des ressources et la sensibilisation à l'environnement.

Elus et techniciens de collectivités, institutions, associations, agriculteurs, entreprises, citoyens, riverains... vous êtes chaque année plus nombreux à vous investir à nos côtés pour l'Huveaune ! Nous vous en sommes reconnaissants !

Nous vous avons annoncé des évolutions pour notre Syndicat depuis l'attribution au 1er janvier 2018 aux EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) de la compétence GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Un travail étroit avec la Métropole Aix-Marseille Provence, la Communauté d'Agglomération de Provence Verte, les communes historiquement membres et la Préfecture nous a amenés à voter de nouveaux statuts pour notre Syndicat en fin d'année. Ces nouveaux statuts actent notamment de l'élargissement de notre périmètre administratif à l'ensemble du bassin versant, et cadrent les modalités d'intervention permettant de mettre en place une gestion intégrée des enjeux de l'eau. Ces nouveaux statuts entreront en vigueur dans les semaines à venir par arrêté préfectoral.



Actualités

Des travaux d'entretien de l'amont à l'aval

du mardi 22 septembre 2020

En complément d'une présence terrain accrue pour sensibiliser les propriétaires riverains à leurs responsabilités, le SIBVH a poursuivi en 2018 les nombreux travaux d'entretien de l'Huveaune et de ses affluents dans le cadre de la prévention du risque lié aux inondations et du traitement écologique des cours d'eau.

Chiffres clés :

- Près de **300 000 m²** de berges ont fait l'objet d'un traitement de la végétation afin d'assurer le bon écoulement de l'eau sur l'ensemble du territoire dont le SIBVH a la charge;
- Plus de **60** embâcles ont été retirés des lits de l'Huveaune et de ses affluents afin de prévenir la formation de bouchons dans les cours d'eau;
- Près de **200** abattages ont été réalisés sur les arbres morts, dangereux pour le cours d'eau et les riverains;
- La plantation d'environ **900** arbres et arbustes, qui contribuent à la bonne tenue des berges, a été inscrite au programme de revégétalisation 2018.



Présence dans le lit d'arbres morts formant des embâcles



État du cours d'eau après entretien

- Le retrait de près de **1200 m³** de matériaux dans les lits mineurs, accumulations de matériaux naturels appelées *atterrissements*, a été mis en œuvre par le SIBVH. Ce retrait du lit permet d'optimiser le gabarit du cours sur un endroit précis afin de limiter le risque de débordement en cas de crue. Ces matériaux sont ensuite réutilisés afin de combler les poches d'érosion formées dans le cours d'eau.



Présence d'un atterrissement



Après opération de retrait de l'atterrissement

Un chantier d'ampleur a par ailleurs été mené début 2018 sur le Real de Favard (Fenouilloux), un affluent de l'Huveaune situé sur la commune de Saint-Zacharie.

Les travaux ont consisté à élargir le cours d'eau en retirant des aménagements bétonnés au profit d'un confortement de berges par génie végétal. Le risque de débordement se voit ainsi diminué par la création d'une zone d'expansion de crue et la mise au gabarit de 3 passerelles de franchissement du cours d'eau.



Recalibrage, confortement génie végétal



Mise au gabarit des passerelles de servitudes riveraines

Le Syndicat habilité à intervenir sur 33 nouveaux kilomètres de cours d'eau

du mardi 22 septembre 2020

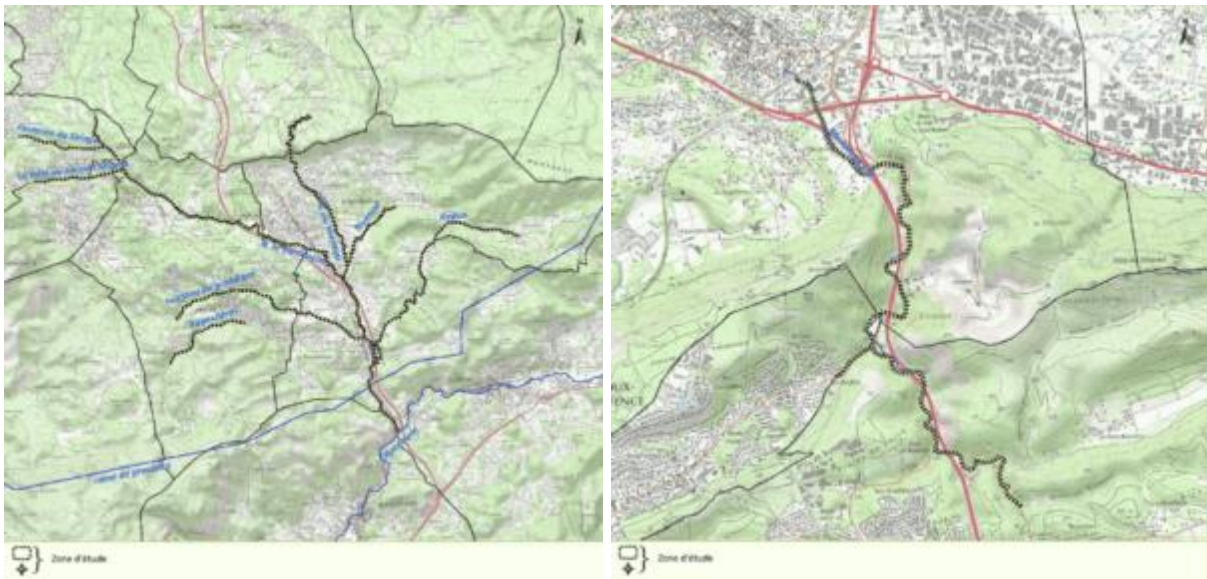
Le 21 décembre 2018, la Préfecture des Bouches-du-Rhône a attribué au SIBVH l'autorisation d'intervenir sur le Merlançon et ses principaux affluents pour les communes de Cadolive, Auriol, La Destrousse, La Bouilladisse, Peypin, Saint-Savournin, ainsi que le Merlançon à Aubagne, pour une durée de 5 ans.

L'enquête publique réglementaire de cette procédure de DIG (Déclaration d'Intérêt Général) menée sur le territoire concerné du 20 juin au 19 juillet 2018 a conduit à un avis favorable du commissaire enquêteur, sur la base de la proposition d'un programme d'entretien et de restauration des cours d'eau.

Les interventions démarreront dès l'été 2019. Au même titre que le programme d'entretien et de restauration de l'Huveaune, le bon écoulement sera facilité par des opérations de débroussaillage, de retrait d'embâcles, d'abattage, de traitement d'atterrissements et de confortement de berges.

La restauration écologique sera également favorisée par des programmes de plantation ainsi qu'une présence terrain accrue de nos techniciens, afin de sensibiliser riverains et usagers des cours d'eau sur leurs responsabilités (droits et devoirs). Pour en savoir plus, consultez notre page « [je suis riverain](#) » et le [Guide des bonnes pratiques à destination des riverains de cours d'eau](#).

Les deux secteurs concernés par la nouvelle D.I.G. (cliquez sur les image pour les agrandir)



Merlançon de l'Étoile + affluents (8 cours d'eau) Merlançon sur la commune d'Aubagne (1 cours d'eau)

Prévention des inondations : 60 participants réunis à Gémenos pour construire les bases du PAPI

du mardi 22 septembre 2020

Créé en 1963 avec pour objectif premier la **sécurisation des personnes et des biens face au risque inondation**, le Syndicat du Bassin Versant de l'Huveaune met en œuvre au quotidien entretien et gestion des cours d'eau de son territoire. Au-delà d'actions très concrètes que sont les travaux, le retrait d'embâcles, la gestion de la végétation etc., la prévention du risque inondation s'accompagne d'une réflexion globale, concertée et multithématique, dont le SIBVH est porteur et animateur avec la Métropole Aix-Marseille Provence.



Centre-ville d'Aubagne le 18 janvier 1978

En 1978, des milliers de personnes avaient été touchées par les **débordements** de l'Huveaune. Malgré la **météo** qui a tendance à « épargner » notre territoire, nous sommes vulnérables, ne l'oublions pas. Une crue éclaircie notamment localisée sur Marseille avait causé trois morts en septembre 2000. Pour rappel, voici quelques [photos de l'Huveaune en crue.](#)



L'Huveaune à Auriol / crue de décembre 2008 (pas de débordements majeurs en 2008)

Aujourd'hui, les multiples acteurs concernés travaillent conjointement à la définition d'un Plan d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) : un **programme d'actions global et partagé** permettant de réduire les conséquences d'une inondation sur notre territoire, et venant compléter les actions déjà mises en œuvre. Ce dispositif permettra de bénéficier des financements de l'État (fonds Barnier).

LE 27 NOVEMBRE DERNIER, ACCUEILLIS PAR LA VILLE DE GÉMENOS, UNE SOIXANTAINES D'ACTEURS DU TERRITOIRE SE SONT RÉUNIS À L'OCCASION DE LA PREMIÈRE JOURNÉE TECHNIQUE « INONDATION HUVEAUNE ».

Ce temps a été l'occasion pour les acteurs institutionnels (SIBVH, Métropole Aix-Marseille Provence, DDTM 13, DREAL PACA) de revenir sur les **enjeux et spécificités** de notre bassin versant face au risque inondation : **ruissellement, forte urbanisation, épisodes pluvieux intenses, crues rapides, peu de retours d'expérience récents**.

70 000 personnes vivent en zone inondable sur le bassin versant de l'Huveaune. Une étude a été présentée, visant à comprendre leur **vulnérabilité** (cartes des crues et localisation des enjeux) afin d'améliorer la prévention.

Le SIBVH remercie chaleureusement les intervenants, dont des acteurs d'autres territoires venus partager leurs expériences et ainsi soutenir la démarche Huveaune, notamment :

- Jean-Christian Rey, Président de la communauté d'agglomération du Gard Rhodanien, ayant présenté son retour d'expérience face à la gestion et les difficultés rencontrées lors de l'inondation d'ampleur survenue en août 2018 à Bagnols-sur-Cèze ;
- Céline Vairon, directrice du Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Arc, ayant présenté la mise en place d'une gestion globale du risque inondation sur ce territoire qui, voisin de l'Huveaune, fait face à un risque comparable.

Élus, techniciens, entreprises, associatifs etc., **chacun prend sa part pour la sécurité** des personnes et des biens, pour poursuivre, développer et enrichir les actions déjà engagées depuis plusieurs décennies. L'après-midi, des ateliers thématiques ont amorcé un travail sur les nouvelles actions à mener sur le territoire pour :

- Développer l'acculturation au risque inondation : comment **être acteur** de sa propre sécurité ?
- Organiser la **surveillance**, l'**alerte** et la gestion de **crise** ;
- Gérer à la fois le risque inondation par débordement de cours d'eau, celui lié à l'imperméabilisation des sols (**ruissellement** pluvial) et celui lié à la géographie du territoire (ruissellement naturel dans les petits vallats, secs une bonne partie de l'année) ;
- Envisager un **aménagement durable** du territoire à travers un **urbanisme** intégrant la gestion de l'eau.

Les informations complètes sur cette journée et un récapitulatif des échanges sont disponibles dans [le compte rendu](#). Sur [ce document](#) sont annexées les différentes images et cartes présentées.



LES CITOYENS DU BASSIN VERSANT DE L'HUVEAUNE SONT INVITÉS À S'IMPLIQUER DANS LA PRÉVENTION DU RISQUE INONDATION

Au-delà de développer la culture du risque inondation et d'informer la population sur le risque et les **bons comportements** à adopter, les citoyens du territoire sont des acteurs à part entière de la gestion du risque.



Centre-ville de Roquevaire – inondation de janvier 1978 – crédit Photo Archives Municipales

En effet, la connaissance de chacun est importante et permet d'**enrichir** la démarche du SIBVH par un apport de données terrains précieuses et par l'identification de besoins sur lesquels travailler.

Développer la **participation citoyenne** est ainsi un des axes de la construction du PAPI sur l'Huveaune. Pour cela, plusieurs **propositions vont être formulées aux citoyens du territoire** pendant les mois à venir :

- Une **consultation en ligne** de l'ensemble de la population, en deux étapes :
 - Faire des apports, poser des questions, émettre des avis sur l'état des lieux établi concernant le risque inondation sur le territoire (secteurs touchés, dynamique du phénomène, points noirs, enjeux prioritaires à préserver, etc.)
 - Consulter les actions envisagées et faire des propositions pour les compléter, les enrichir, etc.

Une du journal le Petit Provençal – novembre 1935

A terme, un document « avis citoyen » sur la gestion du risque inondation en sera issu et le SIBVH répondra aux sujets soulevés.

- Participer à cultiver la mémoire du risque inondation sur le territoire en partageant au SIBVH **vos images d'archives et vos témoignages** sur des crues passées;
- Prendre part dans un **réseau de « sentinelles de crues »**. Bénéficier d'une formation spécifique et s'inscrire auprès du SIBVH : en cas d'inondation, les informations primordiales sont les informations reçues en direct du terrain.

Alors restez connectés, nous vous en dirons plus prochainement et si l'une ou l'autre de ces démarches vous intéresse, n'hésitez pas à vous manifester et à faire passer l'information à vos contacts. **Nous avons besoin du plus grand nombre pour une prévention efficace du risque inondation !**

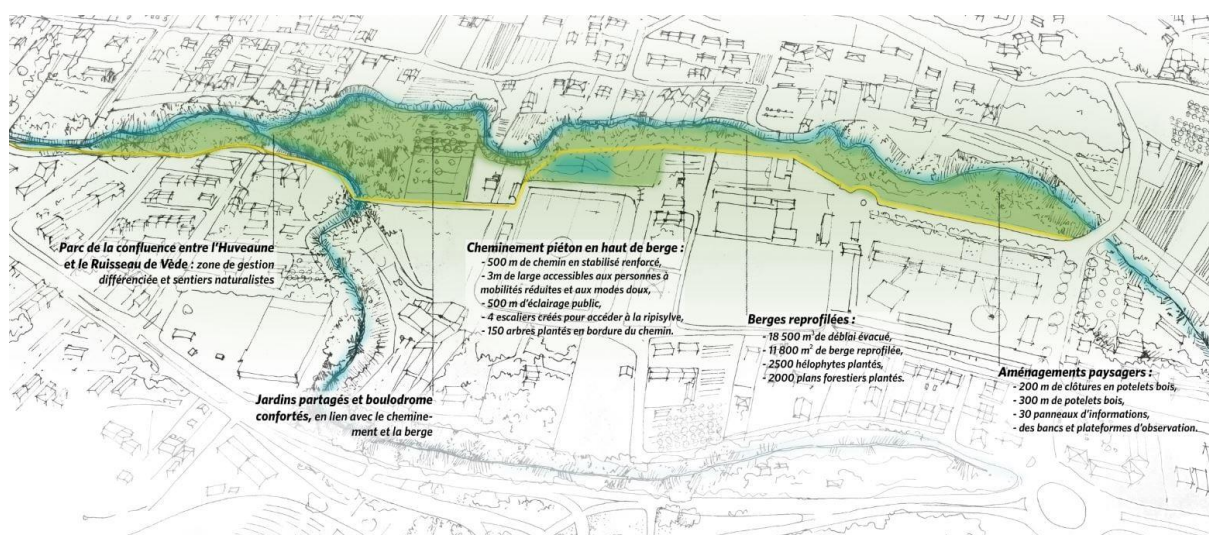


Si vous êtes citoyen de l'Huveaune et que vous souhaitez participer, contactez Célia Damagnez, chargée de mission inondations du SIBVH : c.damagnez@syndicat-huveaune.fr / 04 42 62 80 96.

Les travaux d'aménagement du parc de la confluence à Auriol ont démarré !

du mardi 22 septembre 2020

Les travaux de réduction de la vulnérabilité aux inondations des habitants du quartier des Artauds, de restauration écologique de l'Huveaune et de création d'un cheminement doux (piétons et vélos), ont débuté en fin d'année 2018 avec l'installation du chantier et le traitement de la rive gauche à l'aval du site. Situé entre le parc des Pibles et la RD45, le projet de parc de la confluence devrait voir le jour à l'été 2019 et améliorer le cadre de vie des Auriolais.



Réduction de la vulnérabilité aux inondations, restauration des berges de l'Huveaune et réalisation du parc de la Confluence

Ce projet d'aménagement porté par le SIBVH dans le cadre de ses missions GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), en co-maitrise d'ouvrage avec la ville d'Auriol, est l'un des lauréats des Bouches-du-Rhône à l'appel à projets 2016 de l'Agence de l'Eau. Il bénéficie à ce titre d'un important soutien financier. Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône est également partenaire financier du projet pour les équipements publics.



Mise en place d'un boudin anti-pollution et de dispositifs visant à limiter la diffusion des matières en suspension vers l'aval, générées par le terrassement en berge.

Après les abattages d'arbres réalisés en fin d'année 2018, les premiers terrassements sont effectués sur la partie aval du site en rive gauche, afin d'abaisser le niveau des berges pour faciliter le débordement du cours d'eau sur le terrain communal et protéger les riverains de la berge opposée.

Les entreprises retenues par le Syndicat dans le cadre de ce marché public de travaux sont Vinci et la Compagnie des Forestiers. La maîtrise d'œuvre est assurée par la société Riparia.

Contrat de Rivière : bientôt une deuxième phase !

du mardi 22 septembre 2020

Il y a 3 ans, 47 structures signaient le Contrat de Rivière et s'engageaient officiellement pour une meilleure gestion et préservation de notre ressource en eau et du bassin versant après une large concertation . Sur les 63 actions inscrites en première phase, 90% ont été réalisées ou engagées.

Le Syndicat de l'Huveaune, en tant que porteur du dispositif, consolide actuellement avec ses partenaires le bilan à mi-parcours préfiguré lors du Comité de Rivière de décembre 2017.



Séance du Comité de Rivière du 10 décembre 2017

Pour accompagner la réalisation de ce bilan technique, le SIBVH a lancé en fin d'année 2018 une consultation visant à évaluer la politique de gestion concertée mise en place à travers l'outil Contrat de Rivière.

Le Contrat de Rivière, votre implication, vos idées pour l'avenir...

Concernant le Contrat de Rivière du bassin versant de l'Huveaune, vous diriez que :

- Vous ne connaissez pas cette démarche.
- Vous connaissez cette démarche mais que vous n'y êtes pas impliqué
- Vous connaissez cette démarche et que vous utilisez cet outil
- Vous êtes acteur de cette démarche, impliqué dans la mise en œuvre générale.

Nous vous invitons à prendre quelques minutes pour répondre à cette consultation en ligne, disponible en cliquant >> **ICI**, d'ici le 25 janvier 2019.

Le programme d'actions pour la phase 2 sera finalisé à l'automne 2019, après la réunion des commissions thématiques et les accords à trouver avec les partenaires financiers.

- [Bilan à mi parcours Contrat Rivière Huveaune](#)
- [Compte rendu du Comité de Rivière du 6 décembre 2017](#)

Huveaune Propre : quel bilan pour l'édition 2018 ?

du mardi 22 septembre 2020

A l'initiative des acteurs du territoire et coordonnée par le Syndicat de l'Huveaune, l'**opération « Huveaune Propre »** a eu lieu pour sa 3^{ème} édition à l'échelle du bassin versant **les mercredi 3, vendredi 5 et samedi 6 octobre 2018**.

En 2018, 49 m³ de déchets, (soit l'équivalent de 8 voitures ou de 2450 sacs poubelle de 50 litres), ont été extraits des berges et du lit de l'Huveaune et du Merlançon, **sur 25 secteurs soit 15 km de cours d'eau** à Marseille, La Penne sur Huveaune, Aubagne, Roquevaire, La Destrousse et Auriol. **1378 participants se sont mobilisés**, issus de **32 structures volontaires** composées d'associations, écoles primaires, collèges, lycées et universités, entreprises, collectivités, vies de quartier et gestionnaires d'espaces naturels.

[Cliquez pour télécharger le bilan de l'opération « Huveaune Propre 2018 »](#)

Pour rappel, dès qu'il pleut, tout déchet abandonné sur le bassin versant, hors d'un circuit de collecte classique (dans le caniveau, dans la nature par exemple) rejoint l'Huveaune et peut ainsi être emporté vers l'aval jusqu'à la mer Méditerranée. Avec les pluies du week-end qui ont suivi l'opération, c'est **autant de déchets qui ne se sont pas retrouvés en mer Méditerranée !**

UN GRAND MERCI AUX VOLONTAIRES POUR LEUR MOBILISATION !



Ramassage de déchets dans l'Huveaune à La Penne sur Huveaune – Opération « Huveaune Propre 2018 » – Crédit Photo Cédric Marino



Ramassage de déchets dans l'Huveaune à Aubagne (amont du parc des Défensions) – Opération « Huveaune Propre 2018 » – Ecole primaire Pin Vert

MOINS DE DÉCHETS DANS L'HUVEAUNE : POUR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DU CADRE DE VIE ET À TERME DE LA NATURE ET DE LA MER

Cette opération proposée simultanément sur l'ensemble du bassin versant de l'Huveaune, de l'amont vers l'aval, fédère avec succès tous ces acteurs qui veulent s'impliquer pour une **meilleure qualité des milieux naturels et un meilleur cadre de vie.**



Tri et comptage des déchets – Opération « Huveaune Propre 2018 » – Ecole Primaire Leï Barquieu Lascours – Roquevaire

LES ACTIONS CITOYENNES POUR LA PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES : PIERRE ANGULAIRE DE LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME GLOBAL DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

Dans le cadre du **Contrat de Rivière** et en réponse au défi d'amélioration de la qualité des milieux aquatiques, le Syndicat du Bassin Versant de l'Huveaune soutient la mise en œuvre d'interventions citoyennes. L'opération « Huveaune Propre » fait partie de ces actions qui s'inscrivent dans le cadre d'une **réflexion globale**, celle de la définition d'une stratégie de gestion des macro-déchets sur le territoire de l'Huveaune.

Si l'objectif final est bien de « nettoyer » le cours d'eau, l'opération « Huveaune Propre » ne peut y répondre que ponctuellement et de manière localisée ; elle vient exprimer une **volonté de changement face à cette problématique** et sensibiliser, éduquer, les participants et le grand public à ce sujet et aux **bonnes pratiques à adopter**. Une opération d'une telle ampleur permet notamment d'amorcer la mise en place d'un plan d'actions **global et durable** pour éviter la présence de déchets dans le milieu naturel (réduction à la source). En effet, le SIBVH s'investit dans la construction d'une stratégie « déchets » qui vise à mobiliser sur le sujet les acteurs générateurs de déchets, les particuliers et activités riverains des cours d'eau... tous déjà sensibilisés ou non face à cette réelle problématique sur notre territoire.



Point presse de clôture de l'opération « Huveaune Propre 2018 » – occasion de remercier toutes les structures volontaires et les citoyens mobilisés et de formaliser une

volonté de changement face à la présence de déchets dans l'Huveaune avec la mise en place d'action de réduction et d'amélioration.

Nous restons à votre écoute pour agir ensemble pour le bassin versant de l'Huveaune.

A très bientôt !

Le Syndicat du Bassin Versant de l'Huveaune

www.syndicat-huveaune.fr



Suivez nos actions sur notre page Facebook :

SYNDICAT DU BASSIN VERSANT DE L'HUVEAUNE

contact@syndicat-huveaune.fr
www.syndicat-huveaune.fr